



Communiqué 15 septembre 2026

Après une pause de plusieurs mois, le chantier VINCI rue Marcel Paul à la Rochelle a repris le 6 juillet 2026. Cette pause était consécutive à une recrudescence de symptômes constatée chez les riverains durant les précédentes opérations sur le chantier à l'été 2025. Un nouveau protocole de travaux a été présenté le 2 juillet dernier aux représentants des citoyens, dont ZERO TOXIC.

ZERO TOXIC se félicite que sa demande répétée d'installation d'une tente de « confinement » au-dessus du chantier de réhabilitation avec un système de filtration d'air ait enfin été entendue par les entreprises en charge du chantier ainsi que par les autorités compétentes de l'Etat. Cette décision marque le premier pas d'une véritable écoute de l'alerte citoyenne portée inlassablement par ZERO TOXIC depuis novembre 2024. Nous restons cependant extrêmement vigilants lors de cette nouvelle phase d'installation de la tente aux éventuels effets négatifs, qu'ils soient symptomatiques, toxicologiques, olfactifs, ou auditifs, sur la santé des citoyens. Nous demandons également qu'un plan de contingence soit développé par la DREAL et la Préfecture et partagé de façon transparente en cas de nouvelles recrudescences de symptômes ou de données non conformes aux seuils attendus.

D'autres pas sont toujours attendus. Les analyses des carottages effectués par Speed Rehab début 2026 ne sont toujours pas disponibles sur le site de la Préfecture. Au-delà de ces analyses partielles et partiales qui ne mesurent pas l'ensemble des polluants présents sur le site, la demande réitérée de ZERO TOXIC de mener une étude toxicologique indépendante par un laboratoire de recherche universitaire n'est toujours pas entendue. Les derniers résultats communiqués par ZERO TOXIC¹ aux autorités de l'Etat, dont l'ARS, et à la mairie, qui pourraient constituer une base pour les recherches à mener, ont été balayés de la main. Le directeur départemental de l'ARS a ainsi répété le 2 juillet dernier qu'il « n'était pas inquiet » pour la santé des citoyens.

Comment ne pas être inquiet quand citoyens, scientifiques et journalistes expriment tous une inquiétude ?

L'inquiétude et les questions exprimées par les enfants, les riverains, les enseignants et le personnel scolaire et portée par ZERO TOXIC depuis deux ans ne sont pas un signe de « souffrance psychologique ». Elles reposent sur des faits (plusieurs centaines de symptômes déclarés et qui persistent depuis des mois chez certains résidents, élèves et enseignants) et sur des données scientifiques de qualité de l'air, des analyses de sol, de poussières, dans les cheveux et le sang, certes partielles, mais qui mériteraient d'être creusées.

Il est inadmissible pour les citoyens d'entendre parler de construction à ce stade. Qui aujourd'hui peut affirmer en toute responsabilité que ce site sera constructible ? Sera-t-il envisageable en toute sécurité de faire vivre des enfants et des adultes sur un terrain qui restera extrêmement pollué ? Aucune conclusion ne devrait être faite prématurément, mais le principe de précaution devrait lui TOUJOURS prévaloir.

¹ La présentation faite par ZERO TOXIC le 2 juillet 2026 lors de la réunion à la Préfecture de Charente-Maritime est disponible sur notre site www.zerotoxic.fr

Un autre pas est attendu par ZERO TOXIC concernant la nouvelle municipalité. Dès l'élection du nouveau maire, le 30 mars dernier, ZERO TOXIC a envoyé une demande de rencontre au nouveau maire, afin de discuter du site Marcel Paul et de discuter des dernières informations. Contrairement à ses deux prédécesseurs, le nouveau maire de la Rochelle n'a participé à aucune des réunions concernant le chantier organisées par la Préfecture avec les représentants des citoyens. A ce jour, aucune réponse ni accusé de réception, ni de la part du maire ni de la part de ses adjoints plusieurs fois informés de notre demande de rencontre.

Comme indiqué dans nos précédents communiqués, au vu de l'absence de données toxicologiques indépendantes, ZERO TOXIC continue de financer² des analyses indépendantes partielles de cheveux, d'urines, de sang, ainsi que des analyses de la qualité de l'air, des sols et des poussières chez des riverains du chantier. Depuis la reprise des travaux en juillet 2026, les analyses quotidiennes des capteurs d'air installés par ZERO TOXIC ont montré que les COV dépassent certains jours les seuils considérés comme normaux et que les taux de poussières et de formaldéhydes restent élevés³ depuis la reprise des travaux. Ainsi entre le 7 juillet et le 14 septembre 2026, il y a eu 10 jours de COV à des taux élevés (avec des taux allant jusqu'à 8.9ppm), 8 jours de dépassement des particules fines Pm2.5 et Pm10 (avec des taux allant jusqu'à 42 ug/m3) et des taux de formaldéhydes allant 16 ug/m3 depuis le 14 août 2026. Si les canicules successives de l'été 2026 peuvent en partie expliquer une élévation des taux de COV et de particules, une analyse plus fine des taux mesurés liée au type de travaux effectués en fonction des jours serait nécessaire. D'autre part, de jeunes enfants riverains du chantier présentent toujours des taux de plombémie trop élevés⁴ ainsi que des traces de métaux lourds⁵ préoccupantes dans leurs organismes. Ces résultats ont été partagés avec le Préfet, la DREAL et l'ARS sans que ces derniers ne se décident pour l'instant à soutenir une étude toxicologique indépendante.

Au vu des informations disponibles et de l'historique du site, nous savons que, malgré la réhabilitation partielle en cours, le site Marcel Paul restera un site extrêmement pollué avec des dizaines de polluants hautement cancérigènes mal répertoriés et dont l'effet cocktail reste sous-évalué. Plutôt que de nier le problème, il nous paraît urgent d'anticiper et de discuter en toute transparence des différents scénarios possibles concernant le site, et de ne pas uniquement se reposer sur une seule hypothèse, celle de la construction poussée par VINCI.

Ignorer les alertes citoyennes et scientifiques et rester dans le déni concernant les risques pour la santé environnementale n'est plus une option recevable. Nous l'avons vu lors de cet été historique caniculaire, nous le voyons sur le nombre de cas cancers qui se multiplient dans le département⁶, et nous le verrons sur le site Marcel Paul comme sur tous les autres anciens sites industriels qui ne seront pas traités et envisagés comme porteurs de dangers pour la santé humaine et environnementale.

Le rôle de ZERO TOXIC est d'alerter et de partager ce que nous savons, en échangeant avec les scientifiques et les autorités compétentes, nous le faisons depuis bientôt deux ans et nous continuerons à le faire sans relâche.

² Grâce, entre autres, au financement du fonds FICUS de Léa Nature que nous remercions pour son soutien.

³ Pour rappel, les seuils réglementaires sont les suivants : PM2.5 : 5 µg/m³ (OMS), PM10 : 15µg/m³(OMS), formaldéhyde (ug/m3) : 10 µg/m³(OMS), CO2 (ppm) : 1000 ppm (INRS - recommandation en intérieur), COV (ppm) : 0.3 ppm (valeur indicative moyenne)

⁴ Jusqu'à 20 ug/l chez des enfants de moins de 5 ans riverains du chantier.

⁵ Nickel, cuivre, mercure et plomb en particulier.

⁶ Avec, entre autres, les alertes répétées de la Ligue contre le Cancer et de l'association Avenir Santé Environnement.

Nos demandes

- 1. Protéger les citoyens de toute émanation toxique liée au chantier et ce durant toute la période de travaux. Arrêter les travaux à la moindre alerte sanitaire citoyenne.**
- 2. Faire conduire des travaux de recherche toxicologique, sanitaire et environnementale indépendants par un institut ou un laboratoire de recherche en lien avec les citoyens et les représentants de l'Etat et la mairie.**
- 3. Assurer un suivi longitudinal toxicologique et médical des victimes avérées et potentielles des émanations.**
- 4. Ouvrir une discussion transparente et concertée sur la pollution et la toxicité du site, y compris post-réhabilitation, et prendre des décisions sur son usage post-réhabilitation, qui mettent en priorité la santé de la population et l'environnement, et non des arguments financiers avec l'abandon de tout projet de chantier de construction et de logements.**
- 5. Dédommager l'ensemble des victimes directes et indirectes des émanations toxiques du chantier et reconnaître les responsabilités de chaque partie concernée.**

Contact media : Julie Hodé
zerotoxic.agireensemble@gmail.com/ téléphone : 07 43 55 55 54